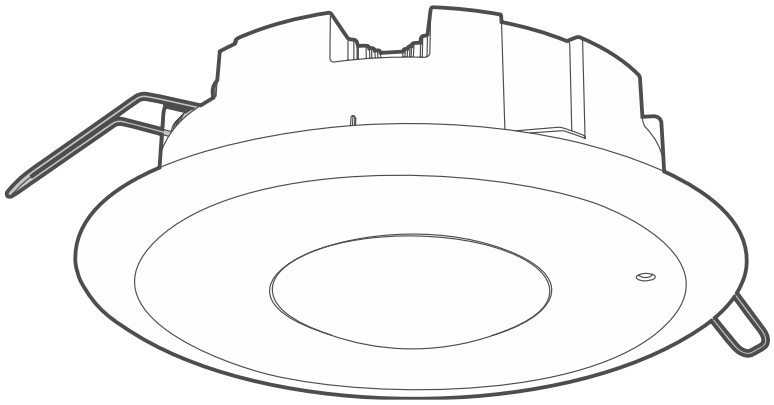
Détecteur bus plafond de mouvement PIR
avec antimasking (encastrable)

SLIM-R-PIR-PRO BUS

FR

Logiciel version 1.00



CE

slim-r-pir-pro_bus_fr 04/26

SATEL sp. z o.o. • Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. + 48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Avant de procéder à l'installation, veuillez lire soigneusement la présente notice.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Courant continu.


Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.


Le dispositif est conçu pour une installation à l'intérieur des locaux.


Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

La société SATEL a pour objectif d'améliorer continuellement la qualité de ses produits ce qui peut entraîner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. L'information actuelle sur les modifications apportées est disponible sur notre site.
Veuillez visiter notre site :
https://support.satel.pl

La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice


Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.


Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
Autoprotection à l'ouverture du boîtier 2
Antimasking IR actif 2
Voyant LED 3
Fonctions de surveillance 3
3. Module électronique 3
Bornes 3
4. Installation 4
Conseils d'installation 4
Montage 5
5. Test de portée 8
6. Spécifications techniques 9

Le détecteur SLIM-R-PIR-PRO BUS détecte du mouvement à l'aide d'infrarouge. Le détecteur est conçu pour une installation au faux-plafond. Le capteur peut être raccordé au bus de communication RS de la centrale SATEL prenant en charge des dispositifs de bus.

Le détecteur est conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-2 pour Grade 3.

1. Caractéristiques

- Détection du mouvement à l'aide de capteur passif infrarouge (PIR).
- Zone de détection maximale (voir fig. 12) :
  – ø 6 m / 28 m^2 – montage à une hauteur de 2,4 m,
  – ø 10 m / 79 m^2 – montage à une hauteur de 3,5 m,
- Sensibilité réglable de détection.
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de la température.
- Antimasking IR actif conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-2 pour Grade 3.
- Bus de communication RS
- Programmation des paramètres via bus RS.
- Mise à jour du logiciel via bus RS.
- Capteur de température intégré (mesure de température de -10°C...+55°C).
- Voyant LED.
- Système de détection de mouvement.
- Alimentation 12 V DC (±15%).
- Contrôle de la tension d'alimentation.
- Autoprotection à l'ouverture du boîtier et déplacement du capteur.
- Installation au faux-plafond.

2. Description

Le détecteur signale une alarme lorsque le capteur infrarouge (PIR) détecte un mouvement.

Autoprotection à l'ouverture du boîtier

Le détecteur signale une alarme anti-sabotage lorsqu'il détecte l'ouverture du boîtier ou déplacement du capteur. Le détecteur signalera un sabotage tant qu'il en détecte.

Le détecteur mémorise sa position lors de la mise sous tension ou d'activation de mode diagnostique dans le système.

Antimasking IR actif

Fonction antimasking actif détecte des tentatives de masquage du capteur ou peinture sur la lentille. Le capteur émet du rayonnement infrarouge et mesure la quantité de rayonnement reçu. Si le capteur détecte un changement dans le niveau de rayonnement reçu, il signale de masquage. Le capteur signale du masquage tant il détecte une quantité incorrecte du rayonnement infrarouge.

La fonction antimasking est conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-2.

Voyant LED

Voyant LED indique :

- démarrage – le voyant clignote en couleurs alternantes pendant env. 30 secondes ;
- alarme – allumé en bleu pendant 2 secondes ;
- masquage - clignote en bleu tant il y a un masquage ;
- panne – allumé en bleu pendant toute la durée de la panne.

Fonctions de surveillance

En cas d'endommagement du système de détection de mouvement ou en cas de chute de tension au-dessous de 9 V (± 5%) pendant plus de 2 secondes, le détecteur signale une panne. La panne est signalée par les sorties d'alarme qui s'activent et le voyant LED qui s'allume. La signalisation continuera tant que la panne existe.

3. Module électronique

Ne retirez pas la carte électronique du boîtier pour éviter d'endommager les composants de la carte.

1

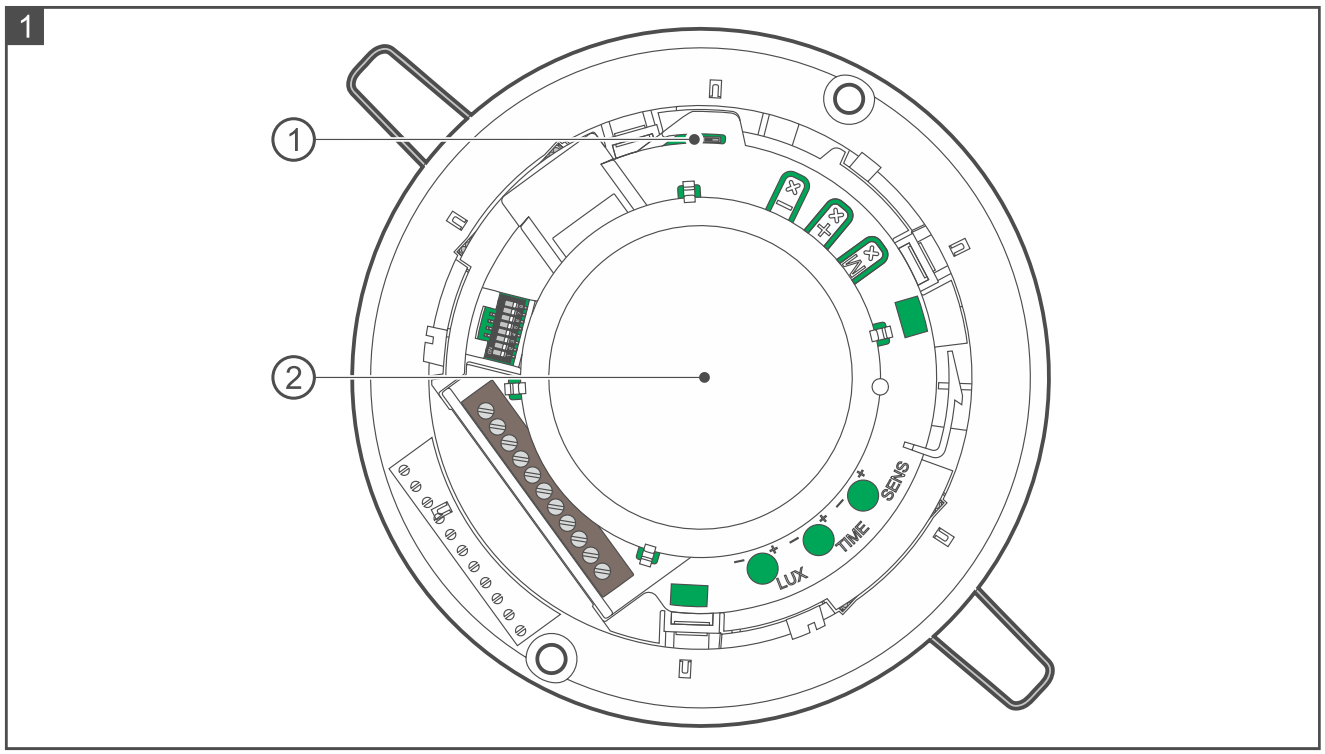


Figure 1 montre l'intérieur du détecteur avec le boîtier ouvert.

(1) contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

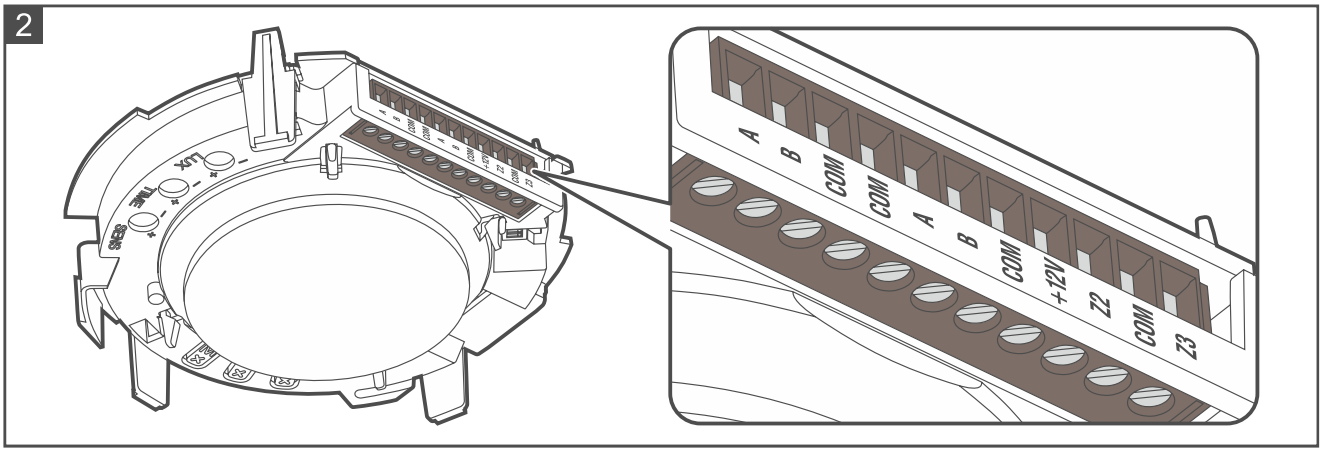
(2) lentille.

Sous la lentille se trouvent : capteur PIR (double pyroélément), détecteur de déplacement (accéléromètre), voyant LED et les voyants de système antimasking.

Bornes

Il est possible d'accéder les bornes pour connecter les fils un fois le module électronique est retiré de l'embase (fig. 5 et 6).

2

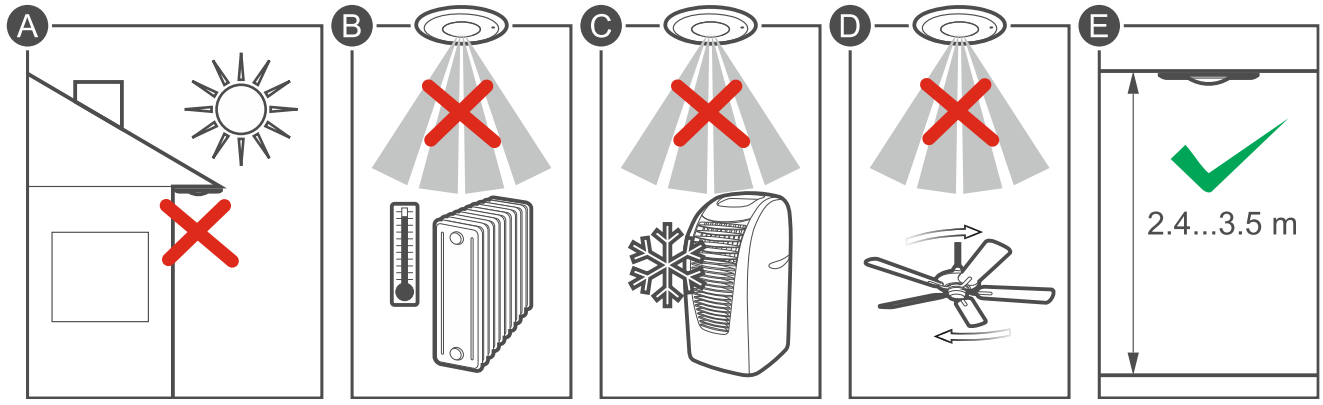


A, B - bus de communication RS.
COM - masse.
+12V - entrée d'alimentation.
Z2 - bornes pour utilisations ultérieures.
Z3 - bornes pour utilisations ultérieures.

4. Installation

Mettez le système hors tension avant d'effectuer tous raccordements électriques.

Conseils d'installation



- Le détecteur doit être installée dans des locaux fermés à une humidité normale d'air.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).
- N'orientez pas le détecteur sur des sources de chaleur (B), des climatiseurs (C) ou des ventilateurs (D).
- Aucun objet ne doit couvrir le champ de détection.
- Installez le détecteur au faux-plafond à une hauteur de 2,4...3,5 m (E).

Si vous voulez installer le détecteur à une hauteur différente de celle recommandée, vérifiez si l'installation dans cette hauteur permettra d'obtenir une zone de détection optimale. Quand le détecteur est installé dans une hauteur de 4,5 m, le zone de détection maximale s'élève jusqu'à ø 8 m [50 m^2].

Bus de communication RS

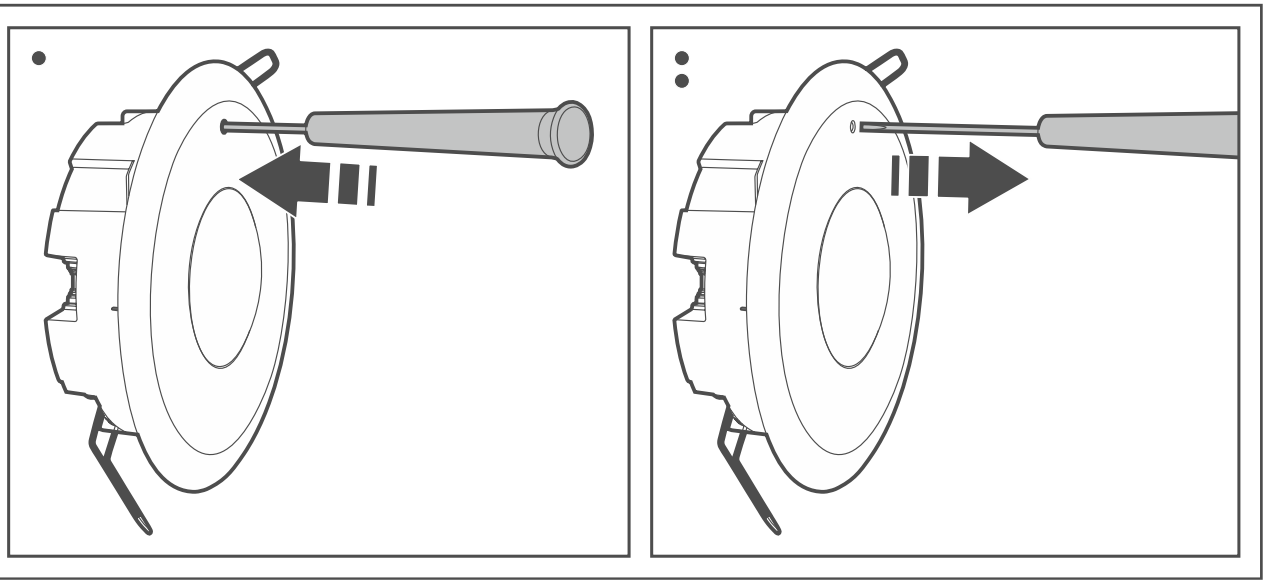
- Utilisez du câble UTP (câble de type « paire torsadée » non blindé).
- La longueur du bus ne doit pas dépasser 1200 mètres.

- Si l'appareil est raccordé à l'une des extrémités du bus, placez une résistance de 120 Ω ± 20 % entre les bornes A et B.
- Reliez les bornes COM de tous les dispositifs raccordés au bus avec un câble supplémentaire.

Montage

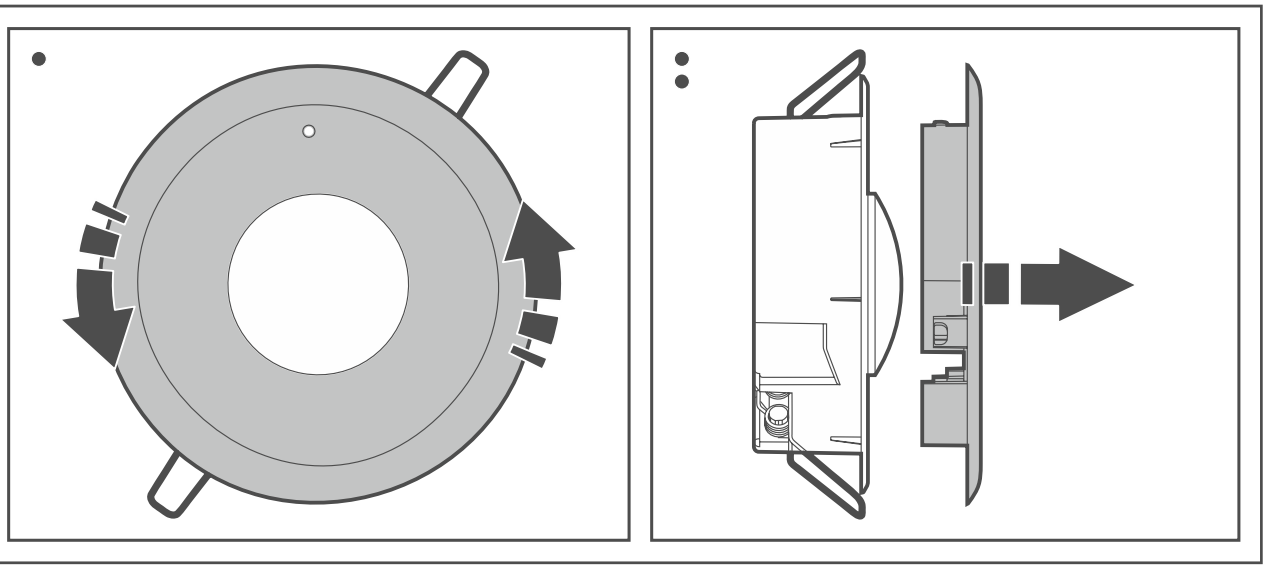
1. Débloquez le couvercle du boîtier (fig. 3). Pour débloquer le couvercle, vous pouvez utiliser un tournevis plat de 1,8 mm.

3



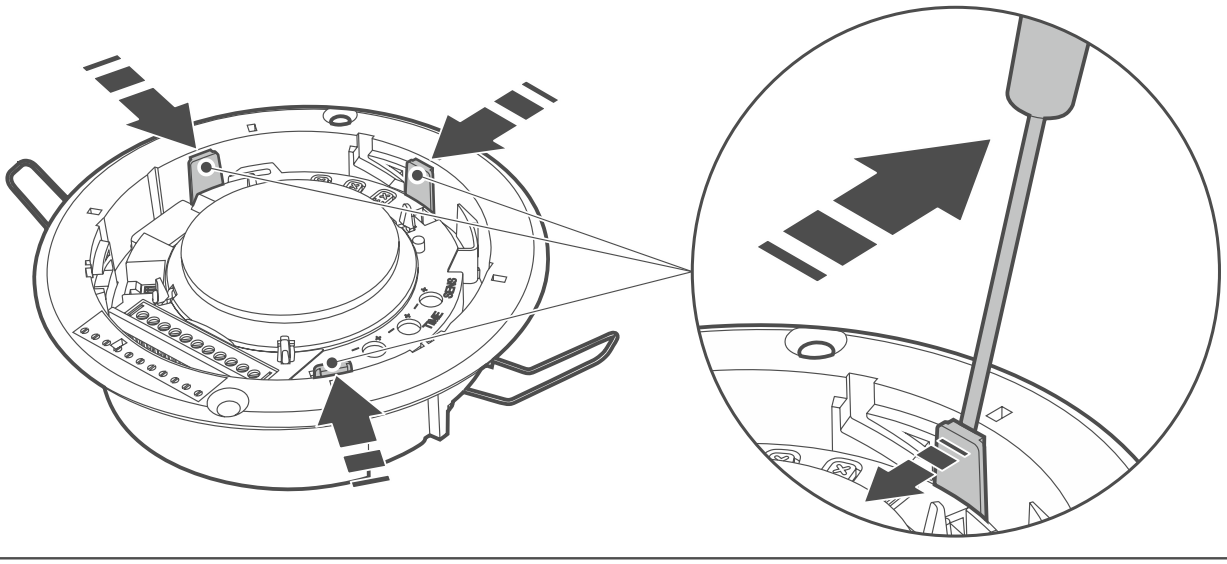
2. Tournez le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et enlevez-le (fig. 4).

4



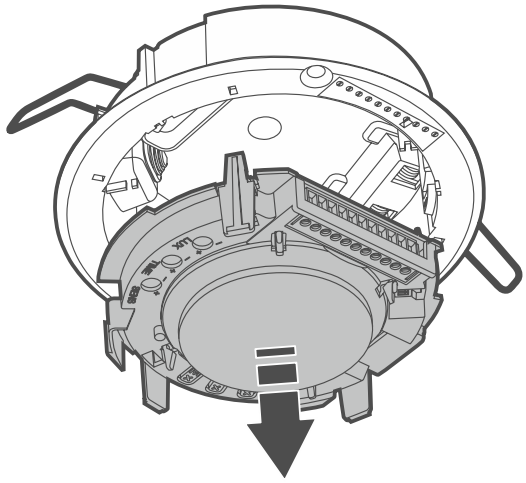
3. Rabattez les crochets l'un après l'autre pour débloquer le module électronique (fig. 5). Pour rabattre les crochets, vous pouvez utiliser un tournevis plat.

5



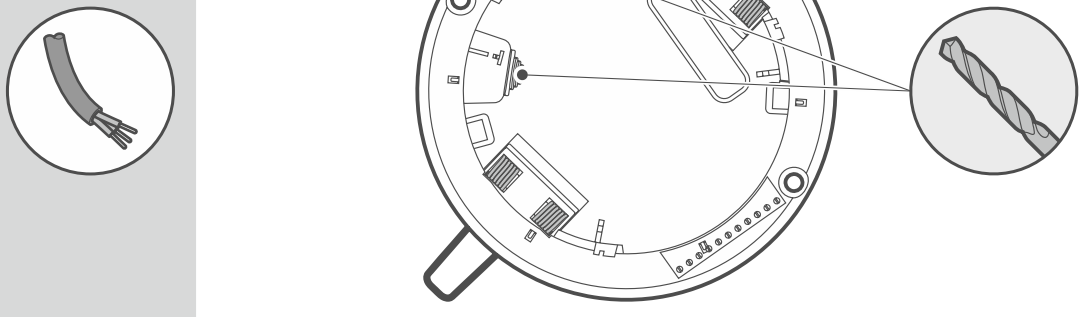
4. Retirez le module électronique de l’embase (fig. 6).

6



5. Faites un trou pour le fil dans l’embase (fig. 7).

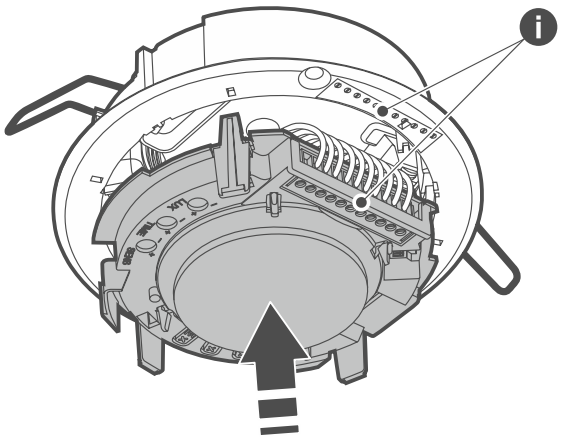
7



6. Dans le faux plafond, faites un trou d’un diamètre de 100 mm pour le détecteur (fig. 10).
7. Introduirez le fil dans le boîtier du détecteur.
8. Vissez les fils aux bornes du détecteur.

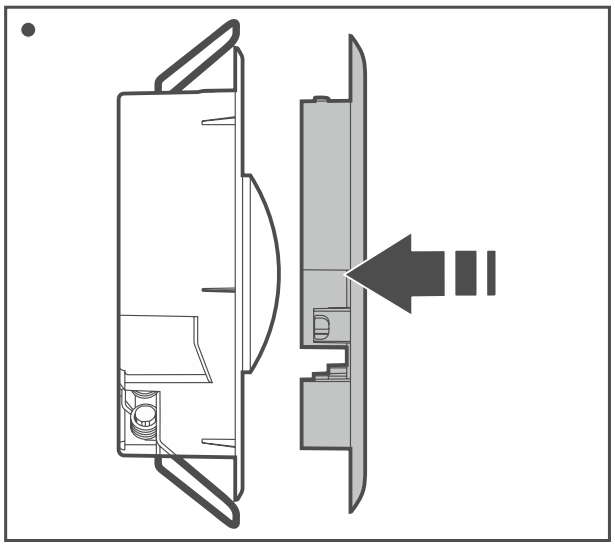
9. Placez le module électronique dans l'embase du boîtier et appuyez pour bloquer. Des marquages sur le cadre de l'embase indiquent le lieu pour les bornes (fig. 8).

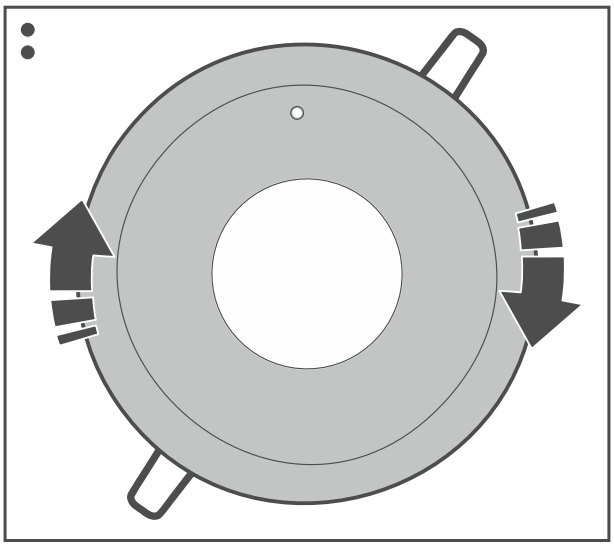
8



10. Fermez le boitier du détecteur (fig. 9).

9





11. Déclinez les ressorts de fixation et placez le détecteur dans le trou dans le plafond (fig. 10). Une fois relâchés, les ressorts bloqueront le détecteur dans le trou.

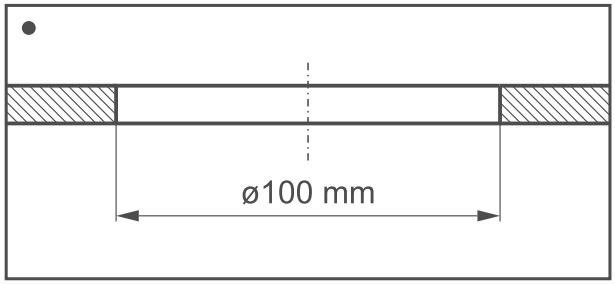
Le cadre de l'embase contient des trous pour les vis (fig. 11). Vous pouvez aussi employer des vis d'installation ou démonter les ressorts et n'utiliser que des vis d'installation.

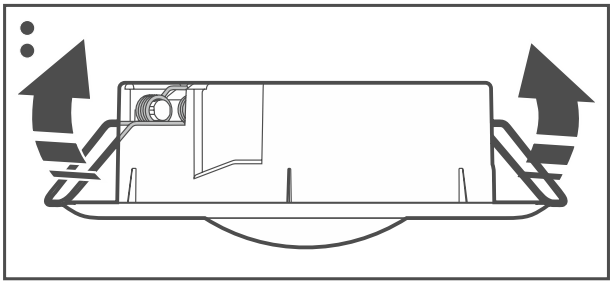
12. Mettez le détecteur sous tension. Le voyant LED clignotera en couleurs alternantes pendant 30 secondes signalant le démarrage du détecteur.

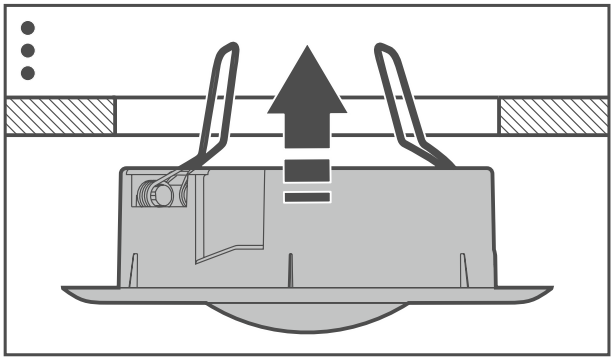
Lors du démarrage, le boîtier doit être fermé pour que le fonction antimasking fonctionne correctement. Une fois le boîtier est mis sous tension, le capteur analyse l'environnement d'installation et adapte les paramètres de fonctionnement du système antimasking a l'environnement (pendant 30 secondes). Durant l'analyse d'environnement, aucun objet qui ne s'y trouvera après ne doit pas se trouver à une distance d'un mètre du détecteur.

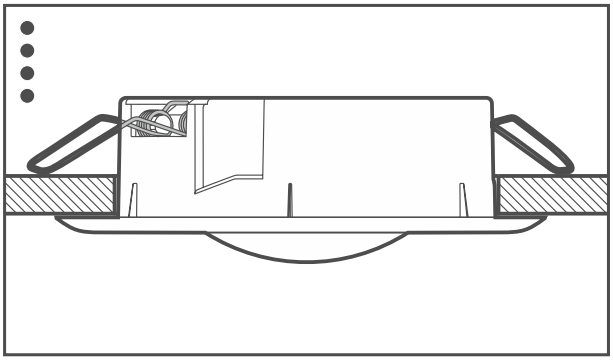
13. Ajoutez le détecteur au système et programmez les paramètres (consultez la notice de la centrale à laquelle le détecteur est raccordé).

10

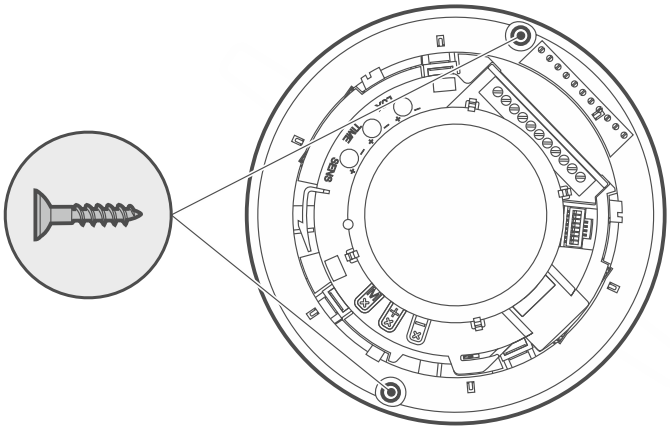








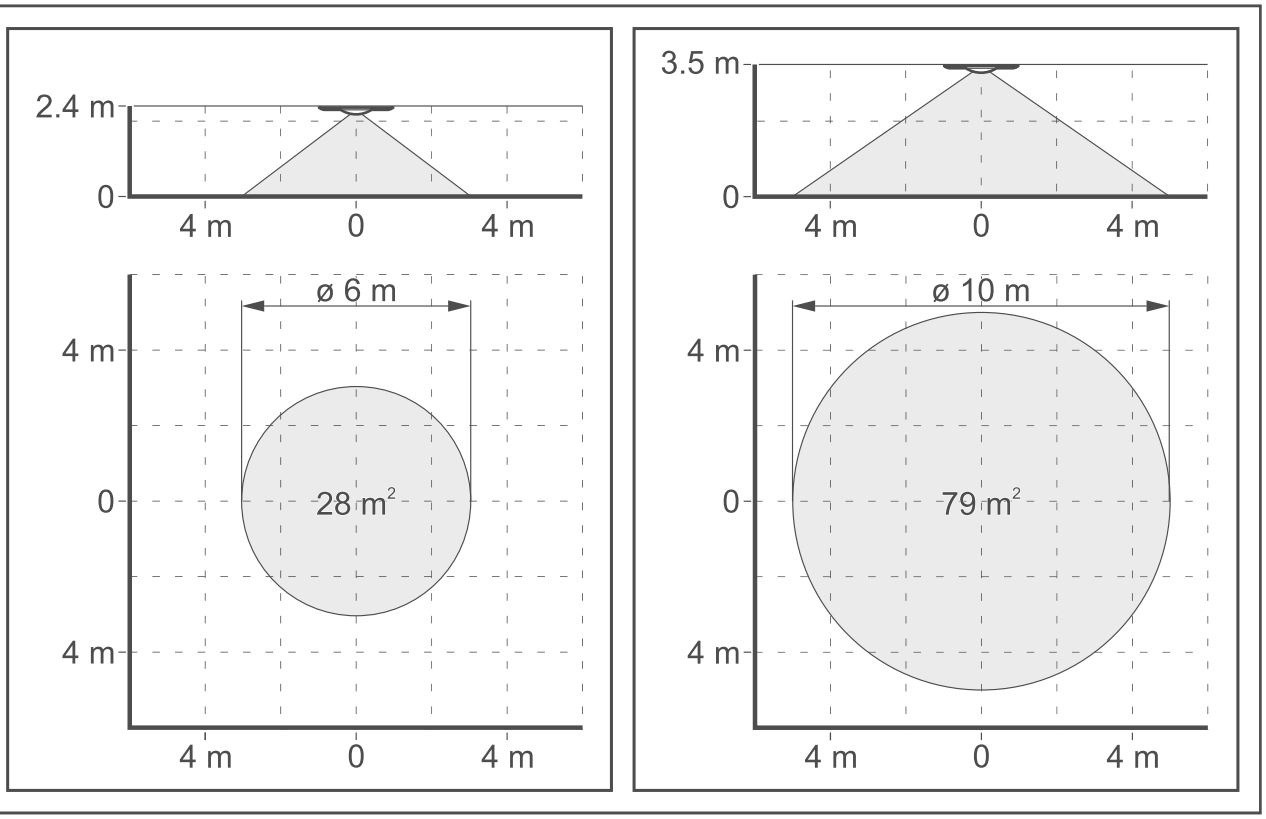
11



5. Test de portée

1. Vérifiez si un mouvement dans la zone de détection cause d'illumination des voyants LED. Figure 12 montre la zone maximale de détection du capteur.
2. Ajoutez le détecteur au système et programmez les paramètres (consultez la notice de la centrale à laquelle le détecteur est raccordé).

12



6. Spécifications techniques

Tension d'alimentation ..... 12 V DC ±15%
Consommation de courant en veille ..... 14 mA
Consommation maximale de courant ..... 45 mA
Vitesse de mouvement détectable ..... 0,2...3 m/s
Durée de signalisation de l'alarme ..... 2 s
Durée de démarrage ..... 30 s
Hauteur recommandée de montage ..... 2,4…3,5 m
Zone de détection maximale
montage à une hauteur de 2,4 m ..... ø 6 m [28 m^2]
montage à une hauteur de 3,5 m ..... ø 10 m [79 m^2]
Niveau de protection selon EN 50131-2-2 ..... Grade 3
Normes respectées ..... EN 50131-1, EN 50131-2-2, EN 50130-4, EN 50130-5
Classe environnementale selon EN 50130-5 II
Températures de fonctionnement ..... -10°C...+55°C
Humidité maximale ..... 93±3%
Dimensions ..... ø 130 x 42 mm
Masse ..... 144 g

Garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication